



HORAIRES DES TRAVERSÉES

Du vendredi 23 mars 2012 au jeudi 21 mars 2013

LE VERDON - ROYAN

PÉRIODES	DÉPARTS LE VERDON	DÉPARTS ROYAN
du vendredi 23 mars 2012 au jeudi 28 juin	07h15 - 08h55 - 10h25 11h55 - 13h25 - 15h10 16h40 - 18h25 - 19h55	07h50 - 09h30 - 11h00 12h30 - 14h00 - 15h45 17h15 - 19h00 - 20h30
du vendredi 29 juin au lundi 03 septembre	Premier départ 06h30 Rotations continues (deux navires) (un départ toutes les 45 minutes environ) Dernier départ 20h30	Premier départ 07h15 Rotations continues (deux navires) (un départ toutes les 45 minutes environ) Dernier départ 21h15
du mardi 4 septembre au lundi 01 octobre	07h15 - 08h55 - 10h25 11h55 - 13h25 - 15h10 16h40 - 18h25 - 19h55	07h50 - 09h30 - 11h00 12h30 - 14h00 - 15h45 17h15 - 19h00 - 20h30
du mardi 02 octobre au jeudi 25 octobre	En semaine 07h15 - 09h30 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45 Samedis - dimanches 08h00 - 09h45 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45	En semaine 07h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 17h15 - 19h15 Samedis - dimanches 08h30 - 10h15 - 12h00 15h00 - 17h15 - 19h15
du vendredi 26 octobre au mardi 06 novembre	En semaine 07h15 - 09h30 - 11h30 14h30 - 15h45 - 17h15 - 18h45 Samedis - dimanches et jours fériés 08h00 - 09h45 - 11h30 14h30 - 15h45 - 17h15 - 18h45	En semaine 07h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 16h15 - 17h45 - 19h15 Samedis - dimanches et jours fériés 08h30 - 10h15 - 12h00 15h00 - 16h15 - 17h45 - 19h15
du mercredi 07 novembre 2012 au jeudi 21 mars 2013	En semaine 07h15 - 09h30 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45 Samedis - dimanches et jours fériés 08h00 - 09h45 - 11h30 14h30 - 16h45 - 18h45	En semaine 07h45 - 10h00 - 12h00 15h00 - 17h15 - 19h15 Samedis - dimanches et jours fériés 08h30 - 10h15 - 12h00 15h00 - 17h15 - 19h15

SERVICE MARITIME DÉPARTEMENTAL

19, avenue du Phare de Cordouan - 33123 LE VERDON SUR MER

Tél. Verdon : 00 33 (0)5 56 73 37 73 - Fax : 00 33 (0)5 56 73 37 70

Tél. Royan : 00 33 (0)5 46 38 35 15 - www.transgironde.fr



TARIFS LE VERDON - ROYAN

À compter du 1^{er} mars 2012, en euros

DESIGNATION	ALLER SIMPLE	Prix d'achat carte demi-tarif Nominative	Prix du billet demi-tarif	Prix d'achat carte 10 passages Nominative
VOYAGEURS	3,20 €	16,00 €	1,60 €	25,60 €
• tarif réduit (groupe à partir de 10 personnes).....	2,50 €	—	—	—
• 1 seul paiement - 1 seul ticket				
• transport gratuit pour enfants jusqu'à 4 ans et personnes handicapées				
	Conducteur non compris	Conducteur compris	Conducteur compris	Conducteur compris
DEUX ROUES - VOITURES SANS PERMIS				
• bicyclette	1,70 €	—	—	—
• remorque pour bicyclette, cyclomoteur, scooter, quad moins de 50 cm ³ , planche à voile	3,20 €	32,00 €	3,20 €	51,20 €
• motocyclette, voitures S.P., side-car, scooter, quad 50 cm ³ et plus	10,60 €	69,00 €	6,90 €	110,40 €
CHEVAUX	10,60 €	—	—	110,40 €
AUTOMOBILES VOITURES VP	23,10 €	131,50 €	13,10 €	210,40 €
CARS				
• moins de 35 places	49,00 €	—	—	417,60 €
• 35 places et plus	73,30 €	—	—	612,00 €
CAMIONNETTES - FOURGONS - CAMIONS TRACTEUR CABINE - SEMI-REMORQUES				
• C.U. jusqu'à 5 tonnes	40,00 €	216,00 €	21,60 €	345,60 €
• C.U. de 5 à 12 tonnes	73,30 €	—	—	612,00 €
• C.U. supérieure à 12 tonnes, conteneur, convoi agricole groupe A.....	86,90 €	—	—	720,80 €
CARAVANES - REMORQUES (Flèche, timon ou attache comprise)				
• moins de 3 m.....	10,70 €	—	—	—
• plus de 3 m.....	23,10 €	—	—	—
CAMPING CARS, MINIBUS, TRACTEUR AGRICOLE, PLATEAU + CELLULE CARAVANE, ETC	40,00 €	—	—	345,60 €
TRANSPORTS SPECIAUX (réservation conseillée)				
• convois exceptionnels : bateau, mât de grande longueur, citerne, convoi agricole groupe B, grue autoportée, etc	276,00 €	—	—	—
COLIS (le colis par 25 kg maxi)				
• 0 à 25 kg.....	5,70 €	—	—	—
• 25 à 50 kg.....	7,20 €	—	—	—
• 50 à 100 kg.....	13,50 €	—	—	—

Moyens de paiement : chèques

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Horaires : Les navires quitteront les cales d'accostage aux heures indiquées sur les horaires dans la mesure du possible.

Les usagers devront être présents pour l'embarquement 30 mn au minimum avant le départ sans pour cela être assurés d'embarquer.

Cas particuliers : En cas de mauvais temps, d'avaries aux navires ou aux ouvrages d'accostage, le trafic pourra être momentanément suspendu, sans préavis, soit partiellement, soit totalement. De même, les horaires de certaines traversées pourront être modifiés.

En cas de grande affluence, les horaires officiels pourront ne pas être strictement respectés et des traversées supplémentaires pourront être décidées pour permettre l'écoulement complet du trafic.

La responsabilité du S.M.D. ne saurait être engagée en cas de modification d'horaires ou de suppression de départ pour cause de force majeure, fortuite ou autre.

SÉCURITÉ : Par mesure de sécurité, aucune personne ne doit rester dans les véhicules pendant les traversées.

Priorité de passage : Les cars et les véhicules semi-remorques bénéficient de priorité à l'embarquement selon les conditions suivantes :

- **Cars d'excursion** : une demande écrite doit être adressée au S.M.D. une semaine à l'avance. La réservation sera prise en compte, sous réserve de la présence du véhicule à l'embarquement, 1/2 heure avant le départ.

- **Véhicules semi-remorques** : Une priorité est assurée aux deux premiers semi-remorques se présentant à l'embarquement sur les navires : "LA GIRONDE", "L'ESTUAIRE".

D'autres cars ou semi-remorques pourront être embarqués également, en fonction du trafic (décision du S.M.D.).

INFRACTIONS : Tout usager surpris en défaut de paiement (voyageurs, véhicules, marchandises) devra immédiatement acquitter cinq fois (5) le prix du billet simple normal. En cas de refus, il sera poursuivi devant les tribunaux, selon la procédure en la matière.

Responsabilité du transporteur : Il est rappelé aux usagers et aux chargeurs que la responsabilité du transporteur maritime est régie par les lois des 18/06/1966, 21/12/1979 et 23/12/1986 et celles du propriétaire par les lois des 03/01/1967, 21/12/1984 et 15/12/1986.

SERVICE MARITIME DÉPARTEMENTAL

19, avenue du Phare de Cordouan - 33123 LE VERDON SUR MER

Tél. Verdon : 00 33 (0)5 56 73 37 73 - Fax : 00 33 (0)5 56 73 37 70

Tél. Royan : 00 33 (0)5 46 38 35 15 - www.transgironde.fr